

Rapport annuel

Avant-propos du président

Édition 2022

La guerre en Ukraine a engendré durant l'an 2022 des chocs économiques et sociaux dramatiques, et les turbulences du marché financier en résultant ont un effet négatif également sur les caisses de pension. Toutes les catégories de placement ont subi ces effets négatifs, ce qui est extra-ordinaire, car en règle générale, l'évolution varie selon la crise.

Le degré de couverture de vfa-fpa fin 2022 se situe, en raison des rendements négatifs durant l'an dernier à 107,80% (contre 116,04% l'année précédente). Les réserves de variations de valeurs visées sont alimentées à 47 %, la caisse de pension n'a pas de moyens disponibles. Ce degré de couverture est toutefois toujours favorable, également au vu de l'évolution en 2022.

Malgré la performance négative en 2022, le Conseil de fondation a pu percevoir des intérêts sur l'avoir de vieillesse des assurés à 2,00 % (comme l'année précédente). Les taux de conversion ne sont pas modifiés : 6,80 % dans la part obligatoire LPP, 5,00 % dans la part surobligatoire pour les hommes (65 ans) et 4,88 % pour les femmes (64 ans). Les pensions actuelles telles que les pensions de vieillesse, d'invalidité, de conjoint/e, d'enfant et d'orphelin ne seront pas augmentées en 2023.

Il est important pour le conseil de fondation d'assurer l'avenir de la vfa-fpa en adoptant une approche prudente. Nous la pratiquons grâce à une coopération intensive au sein des entités concernées (conseil de fondation, comité de placement, expert des caisses de pension, gestion de fortune et contrôleur).

Dans ce contexte, je rappelle la mise en place d'un taux de conversion uniforme et englobant au 1er janvier 2023.

Zurich, juin 2023 / Daniel Brülhart

La fpa en bref

au 31.12.2022

Organe d'application

Case postale 300, 8401 Winterthur
Téléphone + 41 52 208 92 84
www.vfa-fpa.ch
e-mail: info@vfa-fpa.ch

Secrétariat

Case postale, 8031 Zurich
Téléphone +41 44 272 21 49
e-mail: sekretariat@vfa-fpa.ch

Conseil de fondation

Représentants des employeurs:

| | |
|-------------------|---------------------|
| Matthias Münger | IG / vice-président |
| Andreas Mikos | SFA |
| Gianclaudio Meyer | GSFA |
| Lilian Lüthi | SFA |
| Thomas Tribolet | SFP |

Représentants des salariés:

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Daniel Brülhart | Institutions, président |
| Christian Schläpfer | SSFV |
| Gabriela Kasperski | VPS |
| Monica Rottmeyer | SSFV |
| Roland Huschler | ARF/FDS |

Résumé des comptes annuels

| Bilan au | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Actifs | en CHF | en CHF |
| Placements | 141'187'747.58 | 144'223'48.52 |
| Compte de régularisation actif | 2'255'360.22 | 1'802'677.61 |
| Actifs provenant de contrats d'assurance | 0.00 | 21'445'907.00 |
| Total des actifs | 143'443'107.80 | 167'472'065.13 |
| Passifs | | |
| Engagements | 2'269'203.66 | 1'109'887.18 |
| Compte de régularisation passif | 34'283.10 | 40'971.10 |
| Réserve de cotisations de l'employeur | 36'840.00 | 70'571.10 |
| Provisions non techniques | 463'752.95 | 476'052.44 |
| Capitaux de prévoyance et provisions techniques | 130'462'122.76 | 142'855'722.52 |
| Réserve de fluctuation | 10'176'905.33 | 18'211'470.00 |
| Capital de la fondation / fonds libres / découvert | | |
| Situation en début de période | 4'707'390.49 | 2'342'889.92 |
| Excédent des produits / charges | -4'707'390.49 | 2'364'500.57 |
| Situation en fin de période | 0.00 | 4'707'390.49 |
| Total des passifs | 143'443'107.80 | 167'472'065.13 |
| Taux de couverture | 107.80% | 116.04% |
| Compte d'exploitation | 2022 | 2021 |
| Cotisations ordinaires et autres | 9'209'159.46 | 9'378'089.32 |
| Prestations d'entrée | 4'732'442.91 | 6'349'299.94 |
| Apports provenant des cotisations et des prestations d'entrée | 13'941'602.37 | 15'727'389.26 |
| Prestations réglementaires | -3'315'112.70 | -3'771'687.65 |
| Prestations de sortie | -5'192'667.80 | -5'789'977.50 |
| Dépenses relatives aux prestations et aux versements anticipés | -8'507'780.50 | -9'561'665.15 |
| Dissolution / constitution de provisions techniques et réserves | 12'427'330.86 | -11'041'104.60 |
| Produits de prestations d'assurance | 3'626'424.60 | 1'706'968.32 |
| Charges d'assurance | -427'510.20 | -411'354.05 |
| Modification des actifs des contrats d'assurance | -21'445'907.00 | -522'633.00 |
| Résultat net de l'activité d'assurance | -430'839.87 | -4'102'399.22 |
| Résultat des placements | -11'810'854.37 | 8'686'705.45 |
| Dissolution / constitution de provisions non techniques et réserves | 12'299.49 | 44'619.71 |
| Autres produits | 15'670.85 | 41'214.45 |
| Autres frais | -476.56 | -13'397.88 |
| Frais d'administration | -527'754.70 | -566'771.94 |
| Excédent des produits / charges avant réserves de fluctuations de valeur | -12'741'955.16 | 4'089'970.57 |
| Dissolution / constitution de réserves de fluctuations de valeur | 8'034'564.67 | -1'725'470.00 |
| Excédent des produits | -4'707'390.49 | 2'364'500.57 |

Évolution de la fpa

| | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|--|--------------------|--------------------|
| Employeurs affiliés et employés assurés | | |
| Total des employeurs affiliés | 125 | 124 |
| Total des assurés soumis au paiement des cotisations | 1'731 | 1702 |
| Total des assurés libérés du paiement des cotisations | 73 | 74 |
| Total des employés assurés | 1'804 | 1'776 |
| Bénéficiaires de rentes | | |
| Rentes de vieillesse | 142 | 124 |
| Rente d'enfant de pensionné | 8 | 6 |
| Rentes d'invalidité | 14 | 14 |
| Rentes d'enfant d'invalidité | 6 | 7 |
| Rentes de conjoint ou de partenaire survivant | 10 | 10 |
| Rentes d'orphelin | 3 | 3 |
| Rentes réassurés | 129 | 132 |
| Total des bénéficiaires de rentes | 183 | 164 |
| Montant des avoirs d'épargne | | |
| | 104'871'305 | 103'893'552 |
| Dont part des avoirs de vieillesse LPP obligatoires | 53'033'818 | 53'501'859 |
| Évolution de la réserve mathématique des bénéficiaires de rentes | | |
| État de la réserve mathématique au 01.01 | 21'445'907 | 21'968'540 |
| Variation de valeur résultant de l'adaptation des bases de calcul | | |
| Adaptation résultant des nouveaux calculs au 31.12 | -836'654.71 | -522'633 |
| Total du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes | 20'609'252 | 21'445'907 |
| Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2 | | |
| Actifs à la date du bilan et à la valeur du marché | 143'443'107 | 167'472'065 |
| Disponibles pour couvrir les risques de prévoyance et d'assurance | 140'639'028 | 165'774'583 |
| Capital de prévoyance nécessaire pour couvrir les risques de prévoyance et d'assurance | 130'462'122 | 142'855'723 |
| Taux de couverture (en % des fonds nécessaires) | 107.80% | 116.04% |

Rapport sur l'activité de placement 2022

En 2022, le coronavirus est progressivement passé au second plan pour les acteurs du marché. Le début de l'année a été marqué par la hausse des indices de l'inflation et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La crise géopolitique a encore intensifié la pression existante sur les prix, particulièrement perceptible dans le secteur de l'énergie. Au deuxième trimestre, le resserrement anticipé de la politique monétaire est devenu réalité, et les banques centrales telles que la Fed ont commencé à relever rapidement les taux d'intérêt pour contrer la poursuite de la hausse de l'inflation. Les prix de l'énergie se sont également maintenus à des niveaux élevés, car la fin du conflit en Ukraine n'était pas proche. Après de nouvelles hausses des taux d'intérêt au troisième trimestre, les mesures de politique monétaire aux États-Unis se sont fait sentir pour la première fois. L'inflation a commencé à baisser, mais est restée à des niveaux élevés jusqu'à la fin de l'année. Les marchés se sont également un peu redressés au dernier trimestre avec le ralentissement du resserrement monétaire.

Politique monétaire et devises : En 2022, la Fed a augmenté ses taux d'intérêt à sept reprises, soit une augmentation de 4,25 points de pourcentage sur l'année. Les autorités monétaires américaines indiquent que, malgré la baisse de l'inflation, la lutte contre l'inflation ne sera pas abandonnée prématurément. La plupart des banques centrales ont resserré leur politique monétaire à plusieurs reprises. Une exception importante fut le Japon, où il n'y a pas eu de hausse des taux d'intérêt. Malgré le démarrage tardif des mesures, la BCE a également relevé ses taux d'intérêt d'environ 2,5 %, la BoE de 3,25 %. La BNS a également relevé les taux d'intérêt à plusieurs reprises au cours de l'année, mettant fin à l'ère des taux d'intérêt négatifs. En conséquence, les performances des principales devises face au franc suisse étaient mitigées. Le dollar américain (+1,3%) s'est sensiblement apprécié par rapport au franc suisse, mais il a de nouveau perdu l'essentiel de son appréciation au cours des deux derniers mois de l'année. En revanche, l'euro (-4,6%), le renminbi chinois (-6,6%), la livre sterling (-9,3%) et le yen japonais (-11,0%) se sont fortement dépréciés dans le courant de l'année.

Actions et obligations : Les actions ont considérablement souffert au cours de l'année, affichant des rendements négatifs pendant les trois premiers trimestres. Cependant, la tendance s'est ralentie au dernier trimestre. Outre les événements géopolitiques, l'inflation et le resserrement connexe de la politique monétaire ont contribué aux perturbations du marché au cours de l'année. Les marchés mondiaux des obligations ont connu une évolution nettement négative en 2022. Cette évolution était principalement due au contexte d'inflation et à la réaction attendue des banques centrales (resserrement de la politique monétaire et hausse des taux d'intérêt). Les primes de crédit ont également augmenté au cours de l'année.

Marché immobilier suisse : Malgré la hausse des taux d'intérêt hypothécaires à partir de juin, les prix des maisons n'ont pas été touchés l'an dernier et ont continué d'augmenter au cours de l'année. En revanche, l'indice liquide SXI Real Estate Funds Broad TR a clôturé l'année avec une perte nette à -15,2%. Cette importante perte de valeur résulte principalement de la baisse des primes qui s'est élevée à environ -28,9 % (baisse de 42,5 % à 13,6 %). Une évolution positive a été observée dans le domaine des implémentations basées sur NAV. L'indice immobilier CAFPA a réalisé un rendement de +4,9% à la fin de l'année.

Résultat d'investissement 2022 (les informations sur la performance sont basées sur les rapports de l'AXA sans tenir compte des autres coûts administratifs directs) : La fondation de prévoyance Film et Audiovision fpa a réalisé un rendement de -7,8% sur le total du bilan en 2022 (valeur de référence -7,6%). C'est un résultat est moyen par comparaison entre groupes de pairs. La fpa devance les indices Pictet LPP 25 avec une proportion similaire d'actions qui affichent une performance comprise entre -13,2% et -14,2%. La fpa est également en avance sur l'indice des fonds de pension des grandes banques UBS. Les caisses de pension incluses dans l'indice UBS des caisses de pension ont réalisé une performance moyenne de -9,6% en 2022. Cet avantage s'explique, entre autres, par la plus faible proportion d'actions et la plus forte proportion d'immobilier par rapport à l'indice UBS des caisses de pension.

Janick Rensch | Analyste